
Dons patriotiques en effets d'habillement et d'équipement et chant civique par un citoyen de la section des Gardes françaises (Paris), lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons patriotiques en effets d'habillement et d'équipement et chant civique par un citoyen de la section des Gardes françaises (Paris), lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 207;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32025_t1_0207_0000_11

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Et toi, que jadis la colombe
De ces Indes souverain
Arrachait de sein de la terre,
Pour la ruine des tyrans,
Salpêtre précieux, parais! Foudre au plus juste
Usage.

La Liberté l'appelle du fond des souterrains:
C'est pour secouer le joug
De ses enfans républicains.

Va purger le sol de la France
De ses perfides ennemis;
Que leur trahison présente
Ne souille plus notre pays.

Ministre de la Mort, va tonner contre les despotes,
Délivre-nous de ces litres de sang aliérés!
Par le canon des sans-culottes
Qu'ils soient à jamais tarasés!

(La salle retentit des plus vifs applaudissemens) (1).

UN DES CROYENS placés à la barre: Citoyens représentans, votre décret sur le salpêtre est l'expression naturelle de la raison; tous les bons citoyens en ont senti l'importance. Animés du même esprit qui vous l'a fait dicter, ils ont aussitôt conjuré le sol qu'ils habitent de leur fournir les moyens de foudroyer leurs ennemis, et la terre de la liberté est devenue elle-même sa propre défense.

Un de vous, sorti de notre sein, et qui ne nous abandonne pas, est venu nous crier: Au salpêtre! Aussitôt deux milliers de salpêtriers ont paru; bientôt ils descendent dans leurs souterrains, et en arrachent ce sel, soutien de notre liberté. Déjà plus de quinze quintaux sont préparés; nous venons vous les présenter comme le résultat de nos premiers travaux. Reconnaissez-en la perfection; il est en état d'être employé et réduit en poudre pour exterminer les ennemis de la république; son activité égale celle de nos bras. Eh! de quelle force et de quel courage n'est-on pas animé quand il s'agit de déjouer les projets liberticides de ces tyrans, déaux destructeurs des plus beaux apanages de l'humanité! Oui, ces vils despotes disparaîtront de la surface du globe, notre salpêtre tracera les vastes routes qui conduiront nos intrépides guerriers jusque dans leurs repaires infectés d'aristocratie et de féodalité.

Généreux défenseurs de notre liberté! restez sur cette sainte Montagne, voilà de quoi vous défendre; la déesse des Français, et bientôt de l'univers entier, vous a communiqué le don des prodiges et des miracles; d'un seul mot vous avez converti la terre en salpêtre; eh bien! si de cette hauteur inexpugnable vous découvrez encore au lointain quelques esclaves assez téméraires pour mettre un pied sacrilège sur le sol de notre liberté, parlez: nos bras ont su faire le salpêtre, ils sauront bien aussi l'employer pour achever de les exterminer. *Vive la république!* (2).

(Vifs applaudissemens).

LE PRÉSIDENT répond. Les sections de Paris donnent chaque jour à la république le bel exemple de la plus touchante rivalité dans le développement de leurs efforts contre les tyrans qui nous attaquent. C'est aujourd'hui la section des Gardes-Françaises qui vient nous offrir de nouveaux moyens de défense, pour arrêter cette horde impie. Nous les reçoivons avec sensibilité, et en revanche, citoyens, nous vous renouvelons ici l'assurance bien formelle de ne descendre de la montagne, où la volonté nationale nous a fixés, qu'après avoir vaincu les satellites du despotisme, débarrassé les brigands de l'intérieur, comprimé les fédéralistes, eos vils amis des rois, et assuré la marche libre et sûre d'une constitution, gage précieux de la prospérité publique.

Y a-t-il jamais de perspective aussi encourageante pour aucun peuple? Nos frontières voient journellement grossir le nombre de nos braves soldats de la patrie. Le pavillon national va flotter sur nos vaisseaux et redoubler l'énergie des intrépides marins. L'état heureux de nos finances, nous présente des ressources vraiment immenses. Avec de telles forces, et à l'appui d'une si belle cause, la victoire, n'en doutons pas, sera à l'ordre de tous les jours. Eh! pourrions-nous après cela, voudrions-nous écouter des propositions de trêve? Non citoyens, non. Nous ne composerons jamais avec la tyrannie. Le peuple français l'a dit: le peuple français tiendra parole: *Guerre aux tyrans, égalité, liberté, unité et indivisibilité de la République, ou la mort.*

Voilà le dernier mot des Républicains.

La Convention vous invite à sa séance (1).

Un autre citoyen de la section fait l'énumération des dons qu'elle offre à la Patrie, consistant en 779 paires de souliers, 551 paires de bas, 1832 chemises, 50 paquets de charpie et beaucoup d'autres effets d'habillement et d'équipement.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

UN MEMBRE DU COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE. Ce n'est pas tout, Citoyens Représentans que d'avoir remis la foudre dans les mains de nos défenseurs, la section des Gardes françaises a aussi versé dans les magasins de la République de quoi les vêtir; elle a versé 779 paires de souliers, 551 paires de bas, 1832 chemises, 50 paquets de charpie et de vieux linge et beaucoup d'autres effets d'habillement et d'armement.

Le zèle de la section ne se ralentit point pour aider à vaincre les despotes et affermir la liberté (3).

Un citoyen chante une chanson civique sur la fabrication du salpêtre (qui est vivement applaudie) (4).

CHARLIER. Quand Mazarin avoit établi un nouvel impôt, il demandoit: «Les Français

(1) *Mon.*, XIX, 568. B^{is}, 9 vent. (suppl.).
(2) C 292, pl. 942, p. 20. Signé: DEVER l'aîné, CARTIER, HOULT, L. DELONDRE, MARITTE, BOURBANCE, DELAGROUE, NONBEHARD, DESCHAMPS (secrét.), DEROSNE (présid.), LEROY, BROCHETON, PECOU, DELAPLANCHE, ROTCHART. Reproduit dans *Mon.*, XIX, 569; *Débats*, n° 517, p. 431; B^{is}, 30 pluvi. Mention dans *C. univ.*, 2 vent.; *J. Lois*, n° 509.

(1) B^{is}, 30 pluvi.; *J. Mont.*, n° 98; *J. univ.*, n° 1543.
(2) P.V., XXXI, 364. Mention dans *J. Paris*, n° 415; *Ann. patr.*, n° 414; *Rép.*, n° 61.
(3) C 292, pl. 942, p. 21. Signé: TABARD (commissaire), DUBAR (présid.), PILTAN (secrét.), THOMAS (vice-présid.), BOULANGER, COLLIN, MARON, LENOIR (commissaires). Mention dans *Ann. patr.*, n° 414.
(4) P.V., XXXI, 365. *Bataue*, n° 373.